



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 57368

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur l'évolution des loyers dans notre pays. Il désire connaître les dernières données en la matière.

Texte de la réponse

En province, les loyers du secteur privé présentent des niveaux très hétérogènes selon les enjeux de tension foncière et économique, notamment dans les grandes agglomérations, les zones frontalières et les secteurs touristiques. Toutefois, au cours de la période 1990 à 2008, en province, le loyer moyen mensuel au mètre carré de surface habitable est resté toujours deux fois inférieur à celui observé à Paris et dans sa proche banlieue. Cet écart concerne tant les loyers des locataires détenteurs d'un bail en cours que les loyers des locataires nouvellement emménagés. Ces résultats sont disponibles dans le rapport annuel sur l'évolution des loyers du secteur privé régi par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 remis aux assemblées. Il est établi conformément à l'obligation législative de l'article L. 101-1 du code de la construction et de l'habitation, et antérieurement de l'article 16 de la loi susnommée. Ces résultats sont issus des prestations réalisées par l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) et commanditées par le Gouvernement.

Loyers moyens mensuels pratiqués en euros et francs au mètre carré sur l'ensemble du parc locatif privé et évolution de la hausse moyenne des loyers pour l'ensemble du parc locatif privé de 1990 à 2008
(Loyers au 01-01-N + 1.)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Paris Hausse moyenne en pourcentage	+ 6,2	+ 7	+ 6,7	+ 3,3	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,5	+ 1,1	+ 2,1	+ 1,4	+ 2,6	+ 4,1	+ 5,2	+ 4,2
Loyer moyen en /m ²	10,2	11	11,7	12,1	12,3	12,3	12,4	12,7	12,9	13,1	13,6	14,3	15	15,6
Loyer moyen en F/m ²	67	71,9	76,5	79,2	80,4	81	81,4	83	84,8	86	89,2	93,8	98,4	102,3
Proche banlieue Hausse moyenne en pourcentage	+ 6,1	+ 6,7	+ 6,3	+ 3,1	+ 1,8	+ 1	+ 0,8	+ 1,3	+ 2	+ 1,2	+ 2,2	+ 3,8	+ 4,8	+ 3,4

Loyer moyen en EUR/m ²	8,3	8,8	9,4	9,7	9,8	9,9	10	10,2	10,4	10,5	10,9	11,2	11,7	12,2
Loyer moyen en F/m ²	54,7	57,4	61,4	63,3	64,4	65,1	65,6	66,7	68	68,9	71,2	73,5	76,8	80
Province Hausse moyenne en pourcentage	+ 4,3	+ 5,1	+ 5	+ 2,9	+ 2,1	+ 1,8	+ 1,5	+ 1,8	+ 2,1	+ 1,2	+ 1,6	+ 2,7	+ 3,5	+ 3,4
Loyer moyen en EUR/m ²	4,5	4,7	5,1	5,3	6,4	5,6	5,6	5,7	5,9	6	6,2	6,5	6,7	6,9
Loyer moyen en F/m ²	29,2	30,9	33,4	34,5	35,5	36,5	37	37,7	38,5	39,6	40,4	42,6	44	45,3
Écart de loyer Paris-province	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3
Proche banlieue- province	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8
Indice des prix à la consommation	+ 3,4	+ 2,7	+ 2,1	+ 1,9	+ 1,7	+ 2	+ 1,8	+ 0,5	+ 0,2	+ 1,6	+ 1,2	+ 2,2	+ 2	+ 2
Source OLAP.														

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57368

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 8008

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4079